

**CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE**



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S  
DE LA GRAND'CROIX (42320)**

n° 05/2023

Siège : Hôtel de Ville  
42320 LA GRAND'CROIX  
Tél. 04.77.73.22.43 -  
Fax 04.77.73.41.20

L'An deux mille vingt-trois, le 8 MARS à 18 heures 30, le Conseil d'Administration, légalement convoqué le 1<sup>er</sup> mars 2023, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc FRANÇOIS,

**Etaient présents :** Messieurs Luc FRANÇOIS, André JURINE et Mr KAHIER ZENNAF - Mesdames Chrystelle COPPARONI, Véronique HENRY, Aurélie BERTHE, Valérie ARNAUD, Myriem BOUBDALLAH, Andrée DUTEL,

**Etaient excusés :** Monsieur Pascal CALTAGIRONE - Mesdames Jocelyne LABOURE, Karine BRUYAS et Anaëlle BOBER.

**Secrétaire :** Véronique HENRY

**Objet : Convention de renouvellement n° 8 de détachement**

Un agent est actuellement en détachement au service restauration de la résidence mutualiste des Tilleuls. Ce détachement est arrivé à son terme le 1<sup>er</sup> mars 2023. D'un commun accord, il a été convenu entre l'agent, le CCAS et la société de restauration de procéder au renouvellement de la convention pour un an.

Il a été demandé au Conseil d'Administration d'autoriser Monsieur le Président du CCAS à signer le renouvellement de ce détachement.

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité**  
**- d'autoriser Monsieur le Président du CCAS à signer le renouvellement de la convention de l'agent en détachement pour une année.**

**Votes : 9**

**Pour : 9**

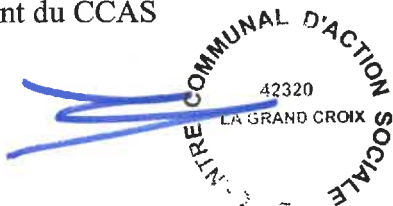
**Contre : 0**

**Abstention : 0**

LA GRAND'CROIX, le 14 mars 2023

Luc FRANÇOIS  
Président du CCAS

La secrétaire,  
Véronique HENRY



Le Président

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon situé au 184 Rue Duguesclin, 69433 Lyon Cedex 03, dans un délai de deux mois à compter de la présente publication, éventuellement au moyen d'une requête déposée sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-264210097-20230308-05-2023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2023  
Publication : 15/03/2023

le Président, Luc FRANCOIS